

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0030647

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1143

Société : RAM

165203

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : BALMANE Mohamed

Date de naissance : 01-01-1941

Adresse : cité Djemaa Jamila 7 Rue 19 n° 15 Casablanca

Tél. : 0661789212 Total des frais engagés : 8584,30 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Professeur Hassan JOUHADI

Spécialiste en Cancérologie  
Radiothérapie-Oncologie  
IMP : 091036210

Cachet du médecin :

Date de consultation : 27/06/2023

Nom et prénom du malade : BALMANE Mohamed Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Carcinome épidermoïde paletidien

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :  Le : 10/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
27/4/23				
3/6/23			300,00	Professeur Hassan JOUHADI Spécialiste en Cancérologie Radiothérapie-Oncologie IND. 691036210

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR. Jouhadi	8/6/23	284,30

## ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DR. Jouhadi	05/06/23	pet scan	8000,-

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux

# Professeur Hassan JOUHADI

الدكتور حسن جهادي

Professeur en Cancérologie

Spécialiste en Radiothérapie et Chimiothérapie

Enseignant à la Faculté de Médecine

et de Pharmacie de Casablanca

أستاذ في علم الأنكلوجيا  
بالأشعة والأدوية الكيماوية  
كلية الطب

AM83 0625  
LOT  
Prix 98.00

PPV: 22DH20  
PER: 01/25  
LOT: M148

Casablanca, le : 8/11/04 الدار البيضاء، في:

LCT 230153  
EXP 01/26  
PPV 97DH50

- 1) Codiphane 4  
 $(22.20 \times 4)$   
 240 x 31, 10, 10,  
 98.00
- 2) Alketenol  
 240 x 21, 15  
 4750
- 3) Zootrine 99 200 act  
 200 x 99 146  
 - 541 en cinq pris 146  
 - 105 5 pris

Professeur Hassan JOUHADI  
Spécialiste en Cancérologie  
Radiothérapie-Oncologie  
INP: 091036210

Urgences : 06 61 34 03 24 المستعجلات : E-mail : houhadi@yahoo.fr

Professeur Hassan JOUHADI  
Spécialiste en Cancérologie  
Radiothérapie-Oncologie  
INP: 091036210

# Professeur Hassan JOUHADI

Professeur en Cancérologie

Spécialiste en Radiothérapie et Chimiothérapie

Enseignant à la Faculté de Médecine

et de Pharmacie de Casablanca

الدكتور حسن جهادي

أستاذ في علم الأنكلجيا

إختصاصي في العلاج بالأشعة والأدوية الكيماوية

أستاذ التعليم العالي بكلية الطب

والصيدلة بالدار البيضاء

Casablanca, le : 27/4/27 الدار البيضاء, في :

J. Palmer Moller

- Age: 80 ans
- Adm. par mal. T4N2M1 / Nodules pulm.  
Opér. à 2021 + CRT + RCT
- bone envol.

Dr. Younes SHIMI  
Spécialiste d'Oncologie Le Littoral  
27/4/23, Bd. La Grande Cinture Ain Diab  
Tél: 226 69 03 71 03 / 05 20 66 68 88 89  
Sc. 06

Professeur Hassan JOUHADI  
Spécialiste en Cancérologie  
Radiothérapie-Oncologie  
Tél: 06 61 34 03 24 / 09 10 35 21 00



# NOTE D'HONORAIRES

NOM ET PRENOM DU MALADE BALHANE Mohamed

MEDECIN

Professeur Hassan JOUHADI  
Spécialiste en Cancérologie  
Radiothérapie-Oncologie  
INP : 091036210

PATENTE N°

MONTANT DES HONORAIRES 300,00

Three cent dirhams

POUR

Consultation

SUR FACTURE N° 08-06-2023

fax : 0522 64 81 52 / 0522 79 75 94  
Casab-Anfa Tel : 0520 66 68 90/91/92  
Sala 3, Bd la Grande Ceinture Ain Diab  
Clinique d'Oncologie le Littoral

VISA ET CACHET  
DU MEDECIN

Professeur Hassan JOUHADI  
Spécialiste en Cancérologie  
Radiothérapie-Oncologie

RADIOOTHERAPIE CONFORMATIONNELLE ET DOSIMETRIE 3D • RADIOTHERAPIE PAR MODULATION D'INTENSITE : IMRT • RAPID-ARC • RADIO-CHIRURGIE STEREOTAXIQUE •  
CURIETHERAPIE HAUT DEBIT • MEDECINE NUCLEAIRE • ONCOLOGIE MEDICALE • ONCO. HEMATOLOGIE • GREFFE DE MOELLE OSSEUSE • RADIOLOGIE •  
CHIRURGIE CARCINOLOGIQUE • CHIRURGIE REPARATRICE ET ESTHETIQUE • SOINS INTENSIFS • REANIMATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR •  
SOINS PALLIATIFS • RADIOFREQUENCE • DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC DES TUMEURS Casablanca Le : 05/06/2023

**Facture N° 10130/23**

Etablie par CHAIMAA NUCLEAIRE Page 1/1

**Identification**

N° Dossier : X3F0510606

N° Identifiant : 21113076/21

**Nom & Prénom : BALMANE MOHAMED**

C.I.N. : B526456

Date Début : 05/06/2023

Date Fin : 05/06/2023

Adresse :

Traitement : Medecine nucleaire

Médecin : JOUHADI HASSAN

**Prestations**

Qté	Prix U.	L.C.	Coef	Montant
-----	---------	------	------	---------

**IMAGERIE MEDICALE**

Petscan littoral	1	8 000,00		8 000,00
Total Rubrique :				8 000,00

**PARTIE CLINIQUE :**

Encaissement :

Espèce :	Chèque :	Solde :
8 000,00		

**TOTAL FACTURE**

8 000,00

Arrêtée la présente Facture à la somme de :

*Huit mille Dirhams*

**Cachet et signature**

*Clinique d'Oncologie Le Littoral  
Salaj 3, Bd La Grande Ceinture Ain Diab  
Casa - Anfa - Tél : 0520 66 68 90/91/92  
Fax : 0522 64 81 52 / 05 22 79 75 94  
C72*

RADIOOTHERAPIE CONFORMATIONNELLE ET DOSIMETRIE 3D • RADIOTHERAPIE PAR MODULATION D'INTENSITE : IMRT • RAPID-ARC • RADIO-CHIRURGIE STEREOTAXIQUE •  
CURIERTHERAPIE HAUT DEBIT • MEDECINE NUCLEAIRE • ONCOLOGIE MEDICALE • ONCO. HEMATOLOGIE • GREFFE DE MOELLE OSSEUSE • RADIOLOGIE •  
CHIRURGIE CARCINOLOGIQUE • CHIRURGIE REPARATRICE ET ESTHETIQUE • SOINS INTENSIFS • REANIMATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR •  
Casablanca, le 05/06/2023  
SOINS PALLIATIFS • RADIOFREQUENCE • DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC DES TUMEURS

**EXAMEN TEP - FDG**

**Nom et prénom :** Mr BALMANE Mohamed  
**DDN :** 01/01/1941

**N°Dossier :** 21113076/21  
**Adressé par :** Pr H. JOUHADI

**INDICATION :**

- Carcinome épidermoïde parotidien droit avec adénopathies cervicales homolatérale T3N2Mx.
- Opérée le 10/11/2021, exérèse fragmentée avec résidu tumoral et 2N+/4N.
- ATCD de néoplasie prostatique traité.
- TEP-FDG initiale du 29/11/2021 : Lésion tissulaire hypermétaboliques de la loge de parotide droite associée à une atteinte ganglionnaire hypermétabolique cervicale droite et médiastinale d'allure secondaire et à de multiples nodules pulmonaires bilatéraux infracentimétriques, à surveiller.
- A reçu une radiochimiothérapie fin de traitement le 12/02/2022.
- TEP-FDG du 28/03/2022 : Réponse métabolique quasi-complète.
- TEP-FDG du 17/11/2022 : Réponse métabolique quasi-complète. Apparition de deux lésions osseuses hypermétaboliques ostéocondensantes : Oligo-progression.
- TEP-FDG d'évaluation.
- Poids : 80 kg, glycémie capillaire avant injection : 1.30 g/l.

**TECHNIQUE :**

- Réalisé sur une TEP-TDM GE Discovery IQ 3 Rings mise en service en Novembre 2018.
- Injection : 10h15 au dos de la main gauche par 160 MBq de <sup>18</sup>FDG.
- Acquisition : 11h30/DLP : 954.73 mGy.cm/CTDI : 8.53 mGy/SUV hépatique : 3.6

**RESULTAT : Comparativement à la TEP-FDG du 17/11/2022 :**

**A l'étage cérébro-cervical:**

- Absence d'hypo ou d'hypermétabolisme suspect cérébral.
- Réapparition d'une formation nodulaire hypermétabolique à la loge parotidienne droite (SUV max 9,4 mesurant 10 mm).
- Disparition des deux adénopathies contiguës jugulaires supérieures droites.
- Poursuite de l'atténuation quasi-complète de l'adénopathie jugulaire inférieure droite (SUV max 3,8 vs 3,7)

**A l'étage thoracique:**

- Stabilité en nombre et en taille des multiples nodules infracentimétriques pulmonaires bilatéraux non hypermétaboliques nous comptant trois à gauche et huit à droite. Le nodule le plus volumineux est lobaire moyen mesurant toujours 5 mm. À noter l'apparition d'une plage de condensation bronchioloalvéolaire modérément hypermétabolique du Fowler gauche d'allure séquellaire.
- Poursuite de l'atténuation métabolique complète de l'adénopathie sous-carinaire.
- Absence d'hypermétabolisme suspect au niveau des aires ganglionnaires axillaires.

**A l'étage abdomino-pelvien:**

- Absence d'hypermétabolisme suspect prostatique ou des vésicules séminales.
- Rein droit ectopique pelvien normo-captant.
- Absence d'hypermétabolisme suspect au niveau hépatique et splénique.
- Absence d'hypermétabolisme suspect au niveau surrénalien.
- Absence d'hypermétabolisme suspect au niveau des aires ganglionnaires coelio-mésentériques, lombo-aortiques, iliaques et inguinales.

**Sur le plan ostéomédullaire :**

- Atténuation métabolique quasi-complète des deux lésions ostéocondensantes siégeant à l'arc postérieur de la 6<sup>e</sup> côte gauche et le versant iliaque de la sacro-iliaque droite.



090003906

• Apparition de lésions hypermétaboliques ostéocondensantes siégeant : Épineuse de T8, corps vertébral de L2, corps vertébral de L5 et corps vertébral de S1. La lésion la plus intense est celle du corps vertébral de L5 (SUVmax 12.3).  
RADIOTHERAPIE CONFORMATIONNELLE ET DOSIMETRIE 3D • RADIOTHERAPIE PAR MODULATION D'INTENSITE (IMRT) • RAPIDARC • RADIO-CHIRURGIE STEREOTAXIQUE • CURIETHERAPIE HAUT DEBIT • MEDECINE NUCLEAIRE • ONCOLOGIE MEDICALE • ONCO-HEMATOLOGIE • GREFFE DE MOELLE OSSEUSE • RADIOLOGIE • CHIRURGIE CARCINOLOGIQUE • CHIRURGIE REPARATRICE ET ESTHETIQUE • SOINS INTENSIFS • REANIMATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR •

**CONCLUSION:** Comparativement à la TEP FDG du 17/11/2022.

- Formation nodulaire à la loge de parotidectomie droite hypermétabolique associée à quatre lésions osseuses vertébrales ostéocondensantes.
- Atténuation métabolique quasi-complète des deux lésions osseuses décrites précédemment.
- Atténuation métabolique complète de l'atteinte ganglionnaire cervicale et médiastinale avec poursuite de la stabilité en nombre et en taille des multiples nodules pulmonaires bilatéraux non hypermétaboliques.

En vous remerciant de votre confiance,  
Dr Y.Shimi

Pour accéder aux images de votre examen, veuillez utiliser le lien suivant :  
<http://197.230.162.55:8081/images> Login : N4420 Mot de Passe : N382

**Dr. Younes SHIMI**  
Clinique d'Oncologie Le Littoral  
Spécialiste en médecine nucléaire  
Salaj 3, Bd. La Grande Ceinture Ain Diab  
Casa - Anfa  
Tel.: 06 69 03 71 05 / 05 20 66 68 88/89